

Chiffrer son projet d'installation ou de développement en agriculture paysanne

Formation Certifiante - RS7135

Public cible

Porteur.ses de projet agricole, cotisants solidaires qui souhaitent demander la dotation jeune agriculteur pour s'installer ou qui souhaitent chiffrer leur projet d'installation.

Objectifs

être en mesure de réaliser le chiffrage de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne pour réaliser en autonomie son prévisionnel, dans le cadre d'une demande DJA ou non

Pré-requis

Avoir un projet de création, reprise ou développement d'activité agricole

Contenu

J1 - Les étapes méthodologiques de chiffrage d'un projet

Présentation et tour des attentes

Les outils du prévisionnel et la construction d'un plan d'entreprise

Schématisme du projet, objectifs et besoins

Etapes du chiffrage et retroplanning

J2 - Des marges brutes au compte de résultat

Éléments constitutifs

Méthode de construction d'un compte de résultat

Références technico écoco

Indicateurs de performance et de viabilité (VA - EBE - revenu disponible)

Rappel sur les statuts juridiques sociaux et fiscaux et leurs impacts (selon les besoins des stagiaires)

J3 - Le plan de financement

Évaluation des besoins

Les ressources mobilisables (investissements, trésorerie)

Fonctionnement et critères d'éligibilité

Critères d'analyse financière

J4 - Le compte de résultat

Éléments constitutifs

Critères d'analyse : solde mensuel et cumulé, besoin en trésorerie

Points d'attention et stratégie de gestion

Intérêt de l'élaboration d'un plan de trésorerie en année N et en rythme de croisière

J5 - Analyse et plan d'action

Comptabiliser le temps de travail de son projet : objectifs, répartition

Évaluation du besoin en main d'œuvre

Articulation entre les outils présentés

Analyse globale du projet

Analyse des risques (stress test), des points critiques, possibilités d'ajustement

Mise en place d'un plan d'action

Bilan de formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

17 sept 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

à confirmer

06 Plan du Var

Oriane Mertz, formatrice en chiffrage-gestion à l'ARDEAR PACA

18 sept 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

à confirmer

06 Plan du Var

Oriane Mertz, formatrice en chiffrage-gestion à l'ARDEAR PACA

08 oct 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

à confirmer

06 Plan du Var

Oriane Mertz, formatrice en chiffrage-gestion à l'ARDEAR PACA

09 oct 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

à confirmer

06 Plan du Var

Oriane Mertz, formatrice en chiffrage-gestion à l'ARDEAR PACA

05 nov 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

à confirmer

06 Plan du Var

Oriane Mertz, formatrice en chiffrage-gestion à l'ARDEAR PACA

Bulletin d'inscription

Infos complémentaires



Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 01/09/2026

Tarifs

Adhérent 1260€

Non adhérent 1260€

Non agricole 1260€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Formation éligible aux financements

CPF, AIF sous conditions, VIVEA en

complément du CPF et si formation

inscrite au PPP, VIVEA pour les

contributeurs dans la limite des 2000 €

d'enveloppe annuelle. Autofinancement:

nous contacter.

Plus de renseignements

Oriane Mertz

oriane.mertz@ardearpaca.org

ARDEAR PACA - Alpes-Maritimes

Maison du Paysan

ZAC de la Gueiranne

83340 LE CANNET DES MAURES

N° d'organisme de formation :

93840372284

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 97% de satisfaction en moyenne sur les sessions de formation de l'hiver 2023-2024%



Modalités d'accès : Sur inscription, [via le formulaire en ligne](#)

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à